

Public

Tout public pouvant justifier de 1607 heures d'activité à un poste similaire

Dates

Calendrier individualisé

Durée

Durée du parcours individualisée (maximum 24 heures, réparties en moyenne sur 6 mois)

Votre interlocuteur(trice)

Anne-Sophie BEAUMUNIER – Assistante de formation – pole-sap@cesamformation.org – 03 80 73 96 33

Effectifs

Accompagnement individualisé ou collectif individualisé (dans ce cas, maximum 10 stagiaires par groupe)

Objectif

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) au D.E.A.E.S. doit permettre au candidat de constituer son livret 2 (un conseil aux démarches en vue de l'obtention du livret 1 est possible également) et de le préparer à l'entretien oral avec le jury V.A.E.

L'accompagnement à la V.A.E. au D.E.A.E.S. s'articule autour de 5 objectifs qui sont de permettre au candidat de :

- Accompagnement à la constitution du livret 1 justifiant l'expérience du candidat
- Choisir, parmi ses expériences, celles qui sont le plus représentatives des fonctions liées au métier d'AES,
- Présenter et mettre en évidence les compétences acquises et liées au diplôme,
- Préciser, ordonner sa pensée et ses écrits,
- Rédiger et présenter ses expériences,
- Mettre en forme le document final destiné au jury,
- Se préparer à l'oral.

Contenu

Le candidat bénéficiera lors de cet accompagnement de séances individualisées dont les contenus porteront sur :

- La compréhension du référentiel professionnel lié au métier d'accompagnant éducatif et social qui comprend 4 Domaines de Compétences
- Le repérage et l'analyse des situations d'expérience ou de travail pertinentes au regard du référentiel professionnel,
- L'explication et la formalisation des expériences,
- L'identification et la hiérarchisation des éléments de preuve.

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel et/ou à distance
- Accompagnement individuel et/ou collectif individualisé
- Entretien d'explicitation
- Aide au choix de situations prévalentes
- Aide à la formulation

Modalités de suivi du participant pendant la prestation

Le suivi est assuré par l'accompagnateur VAE.

Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

- Mesure de l'avancée des écrits du livret 2 en cours d'accompagnement.



Référente handicap
Catherine Nouvellet

cnouvellet@cesamformation.org

- Jury blanc en fin d'accompagnement.

■ Documents délivrés à l'issue de la prestation

Attestation de formation.

■ Profils des intervenants

Accompagnateur VAE

■ Suites de parcours possibles

Si validation partielle : possibilité de valider les blocs manquants par voie de VAE ou en formation classique.

Emploi, formation DE Aide-Soignant, DE Auxiliaire de Puériculture (équivalence bloc 5), DE Moniteur Educateur, DE Educateur Spécialisé, DE Assistant Familial.

■ Modalités d'inscription

Prise de contact spontanée :
Anne-Sophie BEAUMUNIER – Assistante de formation
06 85 67 67 28 / pole-sap@cesamformation.org

■ Résultats

9 personnes accompagnées en 2021.
7 validations complètes, 1 validation partielle.

■ Prérequis

Pouvoir justifier de 1607 heures d'activité similaire aux missions de l'Accompagnant Educatif et Social.

■ Coût-s prise-s en charge possible-s

Sur devis.



Référente handicap
Catherine Nouvellet

cnouvellet@cesamformation.org